



Haute Autorité
pour la transparence
de la vie publique

L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Elle se compose d'un collège de treize membres présidé par Didier Migaud et d'environ soixante-dix agents qui mêlent des cultures professionnelles diverses.

Ils sont chargés de mettre en œuvre les principales missions de l'Autorité :

- Contrôler et rendre publiques les déclarations de patrimoine et d'intérêts des responsables publics afin de détecter tout enrichissement illicite et de prévenir les situations de conflits d'intérêts ;
- Contrôler la reconversion professionnelle de certains responsables et agents publics dans le secteur privé ;
- Gérer le répertoire des représentants d'intérêts permettant d'informer les citoyens sur leurs actions de lobbying ;
- Diffuser une culture d'intégrité et conseiller les responsables et institutions publiques ainsi que les représentants d'intérêts sur toute question d'ordre déontologique.

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consulter le site internet : www.hatvp.fr

Offre d'emploi | Chargé(e) de mission juridique

La direction juridique et déontologie :

La direction juridique et déontologie apporte l'expertise juridique nécessaire à l'exercice de l'ensemble des missions de la Haute Autorité.

Elle est en outre chargée du traitement des saisines déontologiques. À ce titre, elle traite les dossiers portant sur les mobilités entre le secteur public et le secteur privé de certains responsables publics (membres du Gouvernement, membres des autorités administratives et publiques indépendantes, grands exécutifs locaux) et des agents publics, ainsi que les demandes de conseil déontologique adressées par les responsables publics.

La direction est par ailleurs chargée des relations internationales de la Haute Autorité et de nouer les partenariats auprès de différents acteurs de la vie publique. Enfin, elle assure la production doctrinale de la Haute Autorité, sous toutes ses formes (rapports, articles, tribunes, études, actes de colloque, etc.).

Le poste :

Rattaché(e) à la direction juridique et déontologie, sous la responsabilité de la directrice, de ses adjoints et de la responsable du pôle déontologie, la/le titulaire du poste exercera principalement les missions suivantes :

- assurer le traitement des saisines déontologiques (instruction des dossiers et préparation des projets de délibération et des notes de présentation) ;
- produire des notes d'analyse juridique pouvant porter sur toutes les missions de la Haute Autorité ;
- apporter une assistance ponctuelle aux autres activités de la direction juridique et déontologie (interventions extérieures, productions doctrinales, etc.).

Le profil du/de la candidat(e)

Le ou la candidat (e) devra notamment faire preuve de :

- Bonne connaissance du droit public et du fonctionnement de l'administration publique
- Grande capacité d'organisation et de réactivité
- Rigueur et fiabilité
- Discrétion et confidentialité
- Excellentes qualités rédactionnelles

Formation souhaitée

- Bac + 5 en droit ou sciences politiques
- Une première expérience professionnelle significative au sein d'une administration ou en cabinet d'avocats est souhaitée

Identification du poste

Catégorie : A

Quotité : 100 %

Statut : vacant au 1^{er}/09/2024

Modalités : détachement sur contrat ou CDD de droit public, d'une durée de 3 ans renouvelable

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président à l'adresse :

candidatures.hatvp@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2^{ème} arrondissement

Site internet : www.hatvp.fr